

Le second numéro de votre BédaNews est arrivé ! Vous y retrouverez des informations diverses et variées sur la vie de la commune, avec notamment ; un point sur les actualités en lien avec la Covid-19, un état des lieux sur les travaux réalisés, ceux en cours et ceux à venir ... Ce condensé est là pour vous permettre d'avoir plus d'informations sur la vie et les actualités de votre village.

Bonne lecture



Développement durable



Une convention d'éco-pâturage a été signée entre la municipalité et le berger Thierry Pilet. Sensibles à l'environnement et au monde agricole, les élus y ont vu une solution pour entretenir de manière écologique et durable des parcelles communales. Habituellement, ces espaces naturels étaient entretenus par les services techniques de la ville et de l'intercommunalité.

Jusqu'en avril, le troupeau va passer sur une trentaine de parcelles, pour ensuite monter dans le Dévoluy ou à Allos jusqu'en octobre, pour l'Estivage.

Cette solution est à la fois profitable pour le berger et la municipalité. Les animaux bénéficient d'un apport en nourriture conséquent et entretiennent ainsi écologiquement et à coût zéro près de 30 000 m² de terrains communaux. Le berger propose aux propriétaires de terrains privés jouxtant les parcelles concernées de le contacter s'ils souhaitent bénéficier de ce désherbage naturel. Pour cela, merci de contacter la mairie qui vous fournira les coordonnées de M. et Mme Pilet.

En complément, des ateliers pédagogiques pour les enfants et leurs parents sont à l'étude.

Entretien des cours d'eau non-domaniaux

Lors d'une communication adressée à la Mairie, le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale a rappelé les droits et devoirs des propriétaires de cours d'eau.

L'entretien du lit et de la végétation des berges est de la responsabilité des propriétaires riverains.

Il s'agit :

- d'effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation,
- d'enlever les sédiments au-dessus du niveau de l'eau,
- d'assurer l'écoulement des eaux en enlevant les embâcles,
- de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre en préservant la sinuosité.
- de conserver une biodiversité importante à l'intérieur et autour du cours d'eau.

Le droit de propriété

L'eau est un bien commun. Lorsque la rivière traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque la rivière délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire.

Inscriptions maternelle

Pour les enfants nés en 2018, les inscriptions pour la rentrée 2021-2022 à l'école maternelle ont débutés mi janvier.

Les parents concernés doivent se rapprocher du service des Affaires scolaires de la ville :

- > en passant par l'accueil de la Mairie au 04 90 33 01 48
- > ou en envoyant un mail à coordo@bedarrides.eu

En fonction de la situation des parents, la liste des justificatifs varie :

Parents en couple

- > copie d'une pièce d'identité des parents en cours de validité
- > copie complète du livret de famille
- > attestation de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone portable, non valable)
- > numéros de téléphone des 2 parents

Parents séparés

- > copie d'une pièce d'identité des parents en cours de validité
- > copie complète du livret de famille
- > attestation de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone portable, non valable) des 2 parents
- > numéros de téléphone des 2 parents
- > si l'un des parents vit en dehors de Bédarrides, ce dernier doit fournir une attestation sur l'honneur autorisant son enfant à être scolarisé à l'école publique de la commune.



Un petit rappel sur le recensement militaire

Votre enfant approche des 16 ans, pensez à le faire recenser !

La démarche est simple et peut se faire en ligne ou directement en Mairie. Retrouvez toutes les informations utiles sur www.ville-bedarrides.com rubrique Démarches administratives.

Les documents à fournir sont les suivants :

- copie de la carte nationale d'identité ou passeport valide
- copie du livret de famille à jour
- justificatif de domicile (si procédure effectuée en mairie)

Nettoyage du toit de l'église

Bédarrides est dotée d'un patrimoine historique de qualité ; il est important de veiller à l'entretenir régulièrement. A la mi-janvier, l'Eglise Saint Laurent a fait l'objet de travaux de nettoyage.

Une quantité importante de fientes de pigeons amoncelées sur le toit venait obstruer les points d'écoulement des eaux pluviales.

L'eau ne pouvant s'évacuer normalement créait de l'humidité qui, à long terme aurait pu être préjudiciable pour l'étanchéité du monument.

L'entreprise bédarridaise, SARL Corrado Construction est intervenue pour nettoyer le toit et le dôme de l'Eglise. La prochaine étape, qui nécessite l'utilisation d'une nacelle, consistera au nettoyage des gouttières.



Retour en images



Noël n'aurait pas vraiment été Noël sans la visite du Père Noël ! Il a rendu une visite surprise, dans les écoles maternelles et les rues de la ville, pour le plus grand bonheur des petits et des grands ...



L'opération « Boîte de Noël », relayée par le Dressing de Jame a permis de récolter 53 colis, redistribués aux plus démunis par l'épicerie sociale carpentrassienne Les Caddies de l'Espoir. Les Bédarridaïses ont fait preuve, une fois de plus, de leur solidarité et générosité.



La page événementielle créée sur Facebook a permis de relayer les offres commerciales de nos commerçants en lien avec les fêtes. Au total, l'ensemble des articles publiés sur cette page a été vu 31 621 fois (en visite unique).

Recensement des 75 ans et plus



Dès le 18 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans ont eu accès à la vaccination Covid.

La première étape a été, à la demande de la préfecture du Vaucluse, de recenser le nombre de personnes souhaitant se faire vacciner et ne résidant pas en EHPAD.

Charge ensuite, après une large communication sur les différents supports numériques de la commune, mais aussi au travers d'affiches disposées dans les commerces et les différents établissements médicaux et

paramédicaux, de demander à ces personnes de prendre contact avec la Mairie ou le CCAS, afin de s'inscrire à la future campagne.

Cette campagne de recensement a permis d'identifier près de 200 personnes de 75 ans ou plus ou présentant des facteurs de risques aggravants des symptômes du COVID. Cette information transmise à la Préfecture a servi pour la commande des vaccins au niveau du Département.

Les personnes ainsi inscrites n'avaient pas pour autant un rendez-vous assuré pour l'administration du vaccin. Cette démarche doit se faire directement auprès des centres de vaccination ouverts.

Dès que la liste des centres a été publiée, la Municipalité a rappelé l'ensemble des 200 personnes afin de leur communiquer les coordonnées des centres ouverts et les modalités pour prendre rendez-vous.

Pour les plus isolés, n'ayant pas accès à internet ou n'ayant pas de proches pouvant les aider, la Maison de santé de Bédarrides et le CCAS les ont accompagnés. Ainsi, ce sont près de quarante rendez-vous qui ont pu être pris.

L'engouement pour la vaccination est réel, mais les contraintes d'approvisionnement le sont aussi. C'est pour cela qu'il reste difficile d'obtenir un rendez-vous ces derniers temps.

Au niveau de la commune, nous ferons notre possible pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.

Dès la mise en place des centres de vaccination, la municipalité a fait les démarches auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture du Vaucluse pour ouvrir son propre centre. Pour l'heure, le feu-vert n'a pas encore été donné, mais nous espérons pouvoir très prochainement annoncer son ouverture.

Cantine scolaire

Depuis le début de la pandémie, les équipes de restauration scolaire ont dû mettre en place les mesures d'hygiène strictes imposées par les différents protocoles successifs.

Le respect de l'ensemble de ces mesures augmente de manière non-négligeable la charge de travail ; service individuel des élèves, vaisselle et nettoyage des locaux en augmentation. Une charge entièrement assurée par l'ensemble des agents municipaux agissant au moment de la pause méridienne. Nous souhaitons les remercier.

Conscients que toutes ces mesures impactent également les habitudes de restauration des enfants et de certains parents, nous vous remercions pour vos efforts imposés par cette période si particulière.

Nous voulons également revenir sur le cas spécifique de l'école maternelle Frédéric Mistral.

En début de mois, les six ATSEM de l'école ont dû être isolées par précaution lorsqu'un agent municipal a été testé positif au Covid-19.

Les recommandations formulées par l'Agence régionale de santé (l'ARS) et la préfecture de Vaucluse, étaient claires ; seul le personnel ainsi identifié devait s'isoler, les enfants, dans ce cas précis, n'étaient pas considérés comme cas contact. N'ayant plus de personnel pour encadrer la pause déjeuner, la Municipalité a fait appel à la solidarité de tous les agents, tous services confondus. Un grand nombre est venu les suppléer et le service de restauration a pu être maintenu. Nous remercions les agents concernés.

Fermeture de classe

Jusqu'à présent, notre commune était relativement épargnée par la fermeture des classes en lien avec la Covid-19. Or depuis le début février, les cas avérés se sont multipliés, avec hélas la présence du variant anglais.

Le protocole alors en vigueur entraînait automatiquement, par mesure de précaution, la fermeture de la classe entière, pour une durée de 7 jours. Ce fût le cas pour une classe de CP à l'école Prévert, et pour les classes de CM1/CM2 et CE2 à l'école Notre Dame du Sourire. Parents, frères et sœurs des enfants concernés par les fermetures, ont été priés de se placer eux aussi en isolement.

Lorsqu'une classe doit être fermée, les parents sont immédiatement et directement informés par la directrice ou le directeur de l'établissement.

Rond-point Rascassa - ZAC des Grenaches

Les travaux d'aménagement du rond-point avancent à grands pas !

En termes de planning, la mise en service est effective depuis la fin février. Les aménagements de finition ; l'éclairage, les espaces verts et les enrobés définitifs, seront achevés d'ici la fin avril.

Pour rappel : Le projet est réalisé en co-maîtrise d'ouvrage et en co-financement, pour un montant global estimé à 2,4 millions, selon les répartitions suivantes :

- › 54,2 % financés par le Département de Vaucluse
- › 45,8 % financés par la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat.



Travaux d'extension des réseaux



Mise en place des enrobés



Mise en service du giratoire

Zone bleue



Pour faire face à des difficultés de stationnement, la municipalité a pris un arrêté afin d'instaurer une zone bleue.

Les emplacements concernés sont situés à proximité des écoles élémentaires des Marronniers et Jacques Prévert et de plusieurs commerces.

Il a été constaté, que trop souvent ces places étaient utilisées à la journée, ce qui se révèle problématique aux heures d'entrée et de sortie des écoles mais aussi pour se rendre dans certains commerces.

Dans cette zone, le stationnement restera gratuit mais limité à une heure. Les conducteurs devront utiliser un disque de contrôle, qui sera prochainement disponible en Mairie.

Les travaux ont d'ores et déjà été réalisés, profitant de la période des vacances scolaires afin de ne pas perturber la circulation durant l'école. **A noter que la mise en service ne sera effective qu'à compter du 02 mai 2021 au plus tôt.**

- Les places concernées se situent :
- Place des Ecoles,
 - Avenue de la Gare, du n°1 au n°5
 - Avenue du Cours, du n°8 au n°16

Liste Une nouvelle dynamique pour Bédarrides

Consommer plus local et durable dans les cantines, c'est possible. À Bédarrides, où en sommes-nous ?

Si les associations du village n'ont pas de prix, pour la municipalité actuelle elles ont un coût. La majorité d'entre elles ont vu leur subvention municipale baisser de manière drastique en 2020.

Nous avons émis le vœu d'une saisine rapide de la Chambre régionale des comptes pour qu'elle réalise un audit financier des finances communales, capable de réorienter la gestion financière et de mettre fin à 4 années budgétaires fortement déficitaires consécutives, alors même que les produits des impôts locaux continuent de progresser grâce à l'aménagement du quartier des Garrigues.

Nous espérons que la vie sociale reprenne son cours rapidement et que nous puissions nous retrouver lors de manifestations. D'ici là, prenez soin de vous et soutenez nos commerces de proximité.

Liste Mission Bédarrides

Chères Bédarridaises, Chers Bédarridais, A travers ces quelques mots accordés ici, nous nous présentons à vous avec la même attitude constructive, positive et force de propositions que durant la campagne et avec cette question qui nous anime : quel projet pour notre village ?

Sacrifier les subventions aux associations est-il l'unique moyen pour remédier aux problèmes d'équilibre des comptes de la Mairie ? Voulez-vous que Bédarrides devienne un village fantôme qui se replie petit à petit sur lui-même ? Notre village mérite bien mieux. Nous pensons qu'il est possible de mener des actions à faible impact budgétaire et d'engager une réflexion sur le long terme en imaginant ensemble des projets ambitieux pour faire vivre notre village !

Toutes les propositions constructives que j'ai faites lors des conseils n'ont malheureusement pas trouvé écho auprès de la majorité, je le regrette.

Mais vous pouvez compter sur ma détermination à continuer à porter de nouvelles idées, vous représenter et faire remonter vos remarques lors des conseils municipaux. Prenez bien soin de vous et à très bientôt dans le village.